



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

Monsieur
Dind Jean-Daniel
Ch.des Anémones 6
1607 Palézieux

Oron-la-Ville, le 7 février 2018

Préavis n° 03/2018

Crédit de CHF 1'413'000.-, pour le réaménagement des déchèteries de Palézieux et d'Oron-la-Ville

Monsieur le Conseiller,

Au cours de sa séance du 6 février 2018, le Bureau du Conseil vous a désigné comme **PRESIDENT de la commission d'étude** du préavis municipal cité en marge.

Le Président de cette commission est :

Dind Jean-Daniel

Les membres de cette commission sont :

Dovat Michael
Hunziker Yoan
Kissling Jean-Luc
Muser Thierry

Les suppléants sont :

Grossglauser Patricia
Suter Diego

Nous vous prions de bien vouloir convoquer les membres désignés pour étudier ce préavis municipal et fournir vos rapports en 3 exemplaires. **LES 3 EXEMPLAIRES DU RAPPORT DUMENT SIGNÉ PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMMISSION**, (il appartient au Président de faire le nécessaire pour avoir toutes les signatures) doivent être déposés dans la boîte aux lettres (derrière le bâtiment) du **Conseil communal, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville (et non au bureau communal de Palézieux)**. Et également envoyé par mail à la **Présidente du Conseil, à la secrétaire du Conseil et au Greffe**. La séance du Conseil aura lieu le lundi 12 mars 2018, nous vous saurions gré de transmettre votre rapport pour le **vendredi 2 mars 2018 à midi** dernier délai.

Disponibilité de la Municipalité : voir avec le délégué de la Municipalité.

Important : ne pas oublier de réserver une salle auprès de l'administration communale pour la séance avec le délégué de la Municipalité et d'utiliser le modèle type de rapport, disponible sur l'accès sécurisé du site internet.

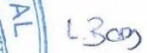
Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil communal

La Présidente

La Secrétaire


Myriam Edward


Lorraine Bard



Annexe : - 1 préavis municipal
Copie à : - La Municipalité
- Aux membres de cette
commission avec copie du
préavis concerné